



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

ROMAINVILLE/BOBIGNY
Projet de reconstruction du centre
de traitement des déchets ménagers

LETTRE INFO #11

JUIN 2025



ÉDITORIAL



Corentin DUPREY,
Président du Syctom

Que de chemin parcouru depuis 2017 pour notre projet partagé et ambitieux de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers situé à Romainville/Bobigny.

Dans une démarche remarquable de dialogue et de co-construction, nous avons, avec les communes de Romainville et de Bobigny, avec Est Ensemble et avec les habitant.es, défini les principes et les composantes d'un projet novateur. Cette lettre info revient d'ailleurs en détail sur l'une des briques de ce projet, le Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et solidaire (PEECs), une installation inédite combinant déchèterie, ressourcerie, espace de vente et cafeteria ouverte sur le canal, matériauthèque, local réemploi et ateliers de réparation, etc.

Aujourd'hui, notre projet est finalisé : les dossiers de demande d'autorisation environnementale et de permis de construire ont été déposés en octobre 2024. Le projet fera donc l'objet d'une enquête publique à la rentrée prochaine, dernière étape avant l'obtention des autorisations administratives. Ces dernières ouvriront la voie aux travaux, qui devraient débuter en 2026.

Afin d'amorcer cette nouvelle séquence et dans la droite ligne des échanges que nous avons entretenus avec les habitant.es depuis près de 8 ans, une nouvelle réunion du Groupe Citoyens s'est tenue début juin et un grand événement festif co-organisé avec Est Ensemble et les villes de Romainville et Bobigny est programmé le 3 juillet prochain pour partager avec vous l'avancement du projet.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Rendez-vous sur le site internet
du projet pour découvrir
les nouvelles images du projet !



LE PÔLE D'EXCELLENCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE (PEECs), UN ÉQUIPEMENT PHARE DU PROJET

Un des éléments phares du programme du projet en matière d'économie circulaire est la création du Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et solidaire (PEECs). C'est un projet à l'initiative de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, des villes de Romainville et de Bobigny ainsi que du Syctom.

Le PEECs Anatole

Le PEECs Anatole, situé à Romainville, sera livré fin 2026 (sous réserve d'un démarrage des travaux début 2026). Ce premier bâtiment proposera divers services aux habitant.es de la ZAC de l'Horloge : une déchèterie, une ressourcerie, une matériauthèque, un local réemploi et des ateliers de réparation.



UN PÔLE AMBITIEUX ET COCONSTRUIT

Intégré au projet à la suite d'une étude de faisabilité menée par le Syctom en 2020, le PEECs permet de prendre en compte les fortes attentes du territoire en matière d'économie circulaire, tout en réaffirmant les ambitions du Syctom sur le plan environnemental.

« Le pôle d'économie circulaire doit être exemplaire et devenir un véritable lieu de vie »

Un membre du Groupe Citoyens.

Le PEECs a pour ambition de :

- > Concevoir et réaliser des bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental, en ayant recours à des techniques vertueuses et en réemployant des matériaux.
- > Réaliser un projet en co-construction avec les partenaires locaux, permettant d'associer les acteurs locaux du réemploi.
- > Doter le territoire d'un site vitrine en matière d'économie circulaire et solidaire.
- > Sensibiliser aux modes de conception, production et consommation plus responsables.
- > Limiter le gaspillage des ressources et la production de déchets.
- > Réduire la consommation d'énergie et des ressources en favorisant la réutilisation, le tri et le recyclage.

Les collectivités ont en particulier exprimé l'importance pour le futur PEECs d'offrir des emplois peu qualifiés, d'être accessible au plus grand nombre et de rayonner à l'échelle d'Est Ensemble et de la Métropole du Grand Paris.

LE PEECs CANAL ET LE PEECs ANATOLE : DEUX SITES D'UN MÊME ENSEMBLE

Le Pôle d'Excellence d'Économie Circulaire et solidaire sera implanté sur 2 sites (PEECs Canal et PEECs Anatole) pour un total de 10 000 m² dédiés aux activités de l'économie circulaire, de la prévention-sensibilisation jusqu'à la revalorisation des matériaux.



Le PEECs Canal

Le PEECs Canal sera construit au cœur de la ZAC Écocité à Bobigny, au pied du canal, dans un quartier en mutation. Sa livraison est prévue à l'été 2028 (sous réserve d'un démarrage des travaux début 2026). Composé potentiellement d'un espace de restauration, d'ateliers et d'espaces pédagogiques dédiés à la collecte et au réemploi, ce second espace sera un véritable outil de sensibilisation, tourné vers le grand public.

Le Syctom et son équipe de maîtrise d'œuvre* ont la charge des études et du suivi de la réalisation des deux PEECs, qui intègrent pleinement des principes d'éco-conception via notamment :

- > L'utilisation d'un maximum de matériaux de construction biosourcés et peu carbonés. Par exemple, la structure des PEECs sera construite en bois.
- > Le réemploi des matériaux pour limiter la consommation des ressources et réduire la production de déchets. Par exemple, le bardage en bois des PEECs sera issu du réemploi.
- > L'étude des bâtiments sur tout leur cycle de vie, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leur construction.

Par ailleurs, la conception des deux bâtiments garantit un haut niveau de performance énergétique et environnementale en limitant les besoins énergétiques grâce à :

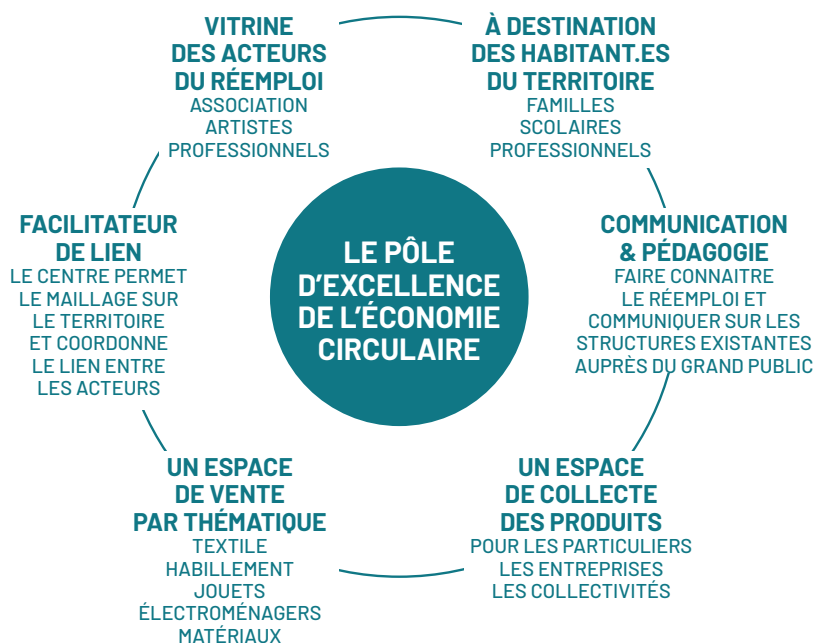
- > une enveloppe efficace (isolation),
- > des équipements performants (peu consommateurs d'énergie).

Les deux bâtiments seront ainsi certifiés par la labellisation environnementale E+C-niveau E3C1.

De plus, la mise en œuvre de clauses sociales d'insertion dans le marché de reconstruction et d'exploitation du site permettront d'engager de véritables actions d'insertion professionnelle, de formation et d'accès à l'emploi.

Est Ensemble sera en charge de la gestion du lieu, une fois le PEECs construit par le Syctom.

La programmation précise des espaces est aujourd'hui en cours, dans une démarche de co-construction avec les habitants, les partenaires locaux, y compris ceux du monde associatif et des acteurs de l'économie circulaire et solidaire. L'objectif ? Une appropriation du site « viable et vertueuse » par toutes et tous, pour un équipement adapté à son territoire.



* La maîtrise d'œuvre est composée du groupement d'entreprises Ingérop Conseil et Ingénierie, associé au cabinet d'architectes Groupe-6 et à la société d'ingénierie Inddigo.

LE GROUPE CITOYENS RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 3 JUIN 2025

Depuis sa création en 2018, le Groupe Citoyens a travaillé sur de nombreux aspects du projet, dont les prescriptions architecturales, le tri des déchets alimentaires ou encore le programme du futur pôle d'excellence en économie circulaire.

Le 3 juin 2025, les membres du Groupe Citoyens se sont réunis au sein de Villette Makerz, un tiers-lieu situé au cœur du parc de la Villette à Paris. Cette 19^{ème} rencontre a accueilli de nouveaux membres vivant dans les nouvelles résidences construites à proximité du centre.

Après une présentation des dernières avancées du projet, de ses prochaines étapes et une explication détaillée du phasage des travaux, les membres du Groupe ont été invités à imaginer concrètement les modalités d'information du public lors du chantier. Ils ont pour cela co-construit un calendrier des actions à mettre en œuvre durant les travaux : visites, permanences, actions de sensibilisation, etc.



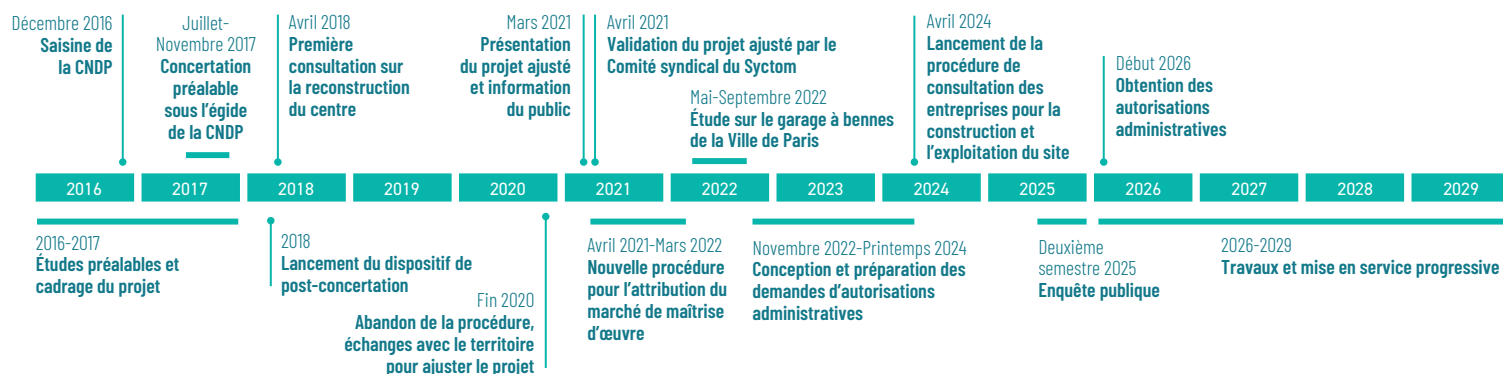
LE 3 JUILLET, UN ÉVÈNEMENT FESTIF OUVERT À TOUTES ET TOUS

Est Ensemble, le Syctom et les villes de Romainville et Bobigny organisent un événement autour du projet afin de présenter aux habitant.es le Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et solidaire. Pour bien comprendre les futurs usages du Pôle, des stands proposeront des animations « zéro déchet », un atelier de réparation, un dressing durable, etc. Un buffet « zéro déchet » clôturera cette rencontre. **Venez avec vos petits appareils et vêtements à réparer !**

RENDEZ-VOUS
JEUDI 3 JUILLET DE 17H À 20H

au Larocafé
(74 avenue Gaston Roussel à Romainville)

CALENDRIER DU PROJET



CONTACTS

Jacques ROUDIER, garant de la CNDP : jacques.roudier@garant-cndp.fr
Équipe projet du Syctom : projetromainvillebobigny@syctom-paris.fr
Site internet du projet : www.projet-romainville-bobigny.syctom-paris.fr

syctom-paris.fr

[in](#) [@](#) [@](#) [f](#) [@lesyctom](#)



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers